

## QUESTIONS AND ANSWERS

PR 1000243579

## QUESTIONS ET RÉPONSES

With regards to page 34 of the SOW it states: "Traveler forms will be received (scanned copies or physical forms) on a daily basis including weekends and holidays, or as otherwise directed by PHAC. Data files are to be transmitted to PHAC by 1pm EST on a daily basis, and should include the new data from the preceding 24 hour period. The service standard for minimum volumes must be a 48 hour turn around. The turnaround time if the volume exceeds the maximum daily limit at a location or aggregated from multiple locations will be 72 hours."

Q1 Can Health Canada confirm that if the targeted service standards of 48/72 hours can be met, then daily pick-ups are not necessarily mandatory? *This would add some flexibility to budget for holidays etc...*

A1 The expectation is that the 48 hour time frame (from form pick-up) will be met and only in exceptional circumstances (high volumes) is the turn-around time expected to exceed 48 hours up to 72 hours. The supplier must have the ability to pick-up the forms from the airports daily, if required, however, there may be circumstances where pick-up frequencies may be extended (i.e., every 2 days or 3 times/week) and will depend on the airport staff availability, form volumes and other factors.

Q2 Pricing Schedule it states accession task. Can you define the objective you have in mind and what you expect the vendor to deliver/accomplish per container?

A2 Please disregard this row from the Pricing Schedule and the Basis of Payment

Accession	Per Container	6	\$
-----------	---------------	---	----

Q3 With respect to ATTACHMENT 1 TO PART 4, TECHNICAL CRITERIA a-d refers to submitting resumes with our submission in the Mandatory and Rated requirements. Can Health Canada confirm you are looking for the actual resumes of the workers that performed previous work we will reference AND the vendor also submitting resumes for the proposed resources we are budgeting for this particular project as well?

A3 yes.

Q4 With respect to the Mandatory and Rated requirements, there are a number of criteria requesting experience with municipal, provincial or federal organizations. Can Health Canada clarify if municipal or provincially funded not for profit organizations would qualify?

A4 PHAC requires that where indicated in the Mandatory and Rated requirements, the supplier has experience providing services to municipal, provincial or federal organizations directly. Not-for profit organizations would not qualify.

**ALL OTHERS TERMS AND CONDITIONS REMAIN THE SAME**

En ce qui concerne la page 34 de l'Énoncé de travaux qui mentionne que : «Les formulaires des voyageurs seront reçus (copies numérisées ou formulaires physiques) sur une base quotidienne, y compris les fins de semaine et les jours fériés, ou selon les directives de l'ASPC. Les fichiers de données doivent être transmis quotidiennement à l'ASPC au plus tard à 13 h HNE et doivent inclure les nouvelles données de la période de 24 heures précédente. La norme de service pour les volumes minimaux doit être de 48 heures. Le délai d'exécution si le volume dépasse la limite quotidienne maximale à un emplacement ou agrégé à partir de plusieurs emplacements sera de 72 heures. »

Q1- Santé Canada peut-il confirmer que si les normes de service ciblées de 48/72 heures peuvent être respectées, les ramassages quotidiens ne sont pas nécessairement obligatoires? Cela ajouterait une certaine flexibilité au budget en cas de congés, etc

R1- Canada s'attend à ce que le délai de 48 heures (à partir de la prise en charge du formulaire) soit respecté et ce n'est que dans des circonstances exceptionnelles (volumes élevés) que le délai d'exécution devrait dépasser 48 heures jusqu'à 72 heures. Le fournisseur doit avoir la possibilité de récupérer les formulaires dans les aéroports quotidiennement, si nécessaire, mais il peut y avoir des circonstances où les fréquences de ramassage peuvent être prolongées (c'est à-dire tous les 2 jours ou 3 fois par semaine). Cela dépendra de la disponibilité du personnel de l'aéroport, des volumes de formulaires et d'autres facteurs.

Q2 La grille tarifaire indique la tâche d'adhésion («accession»). Pouvez-vous définir l'objectif que vous avez en tête et ce que vous attendez du fournisseur qu'il livre/accomplisse par conteneur ?

R2 Veuillez ne pas tenir compte de cette ligne de la grille tarifaire et de la base de paiement

Accession	Par conteneur		\$
-----------	---------------	--	----

Q3 En ce qui concerne l'ANNEXE 1 À LA PARTIE 4, les CRITÈRES TECHNIQUES a-d font référence à la soumission de curriculum vitae avec notre soumission dans les exigences obligatoires et notées. Santé Canada peut-il confirmer que vous recherchez les curriculum vitae réels des travailleurs qui ont préformé les travaux antérieurs que nous référencerons ET le fournisseur qui soumet également des curriculum vitae pour les ressources proposées que nous budgétisons également pour ce projet particulier?

R3 Oui

Q4 En ce qui concerne les exigences obligatoires et cotées, il existe un certain nombre de critères demandant de l'expérience avec des organisations municipales, provinciales ou fédérales. Santé Canada peut-il préciser si les organismes sans but lucratif financés par les municipalités ou les provinces seraient admissibles?

R4- Canada exige que, lorsque cela est indiqué dans les exigences obligatoires et cotées, le fournisseur ait de l'expérience dans la prestation de services directement à des organisations municipales, provinciales ou fédérales. Les organismes sans but lucratif ne seraient pas admissibles.

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT LES MÊMES**